

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et suivants,

CONSIDERANT que la Commission de Délégation de Service Public est composée du Maire ou de son représentant ainsi que de 5 membres titulaires du Conseil municipal,

VU la délibération n° 2020/404 en date du 10 septembre 2020 portant élection des membres du Conseil appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public,

CONSIDERANT la création de 2 groupes d'opposition au sein du Conseil municipal,

CONSIDERANT que la nouvelle composition du Conseil municipal entraîne une modification de la répartition des membres siégeant à la Commission de Délégation de Service Public,

CONSIDERANT le calcul de la représentation proportionnelle au plus fort reste issu de l'élection (4 conseillers pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et 1 conseiller pour le groupe « *Ensemble pour Landivisiau* ») tel qu'annexé,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal d'élire, selon les mêmes modalités précitées, des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

CONSIDERANT les propositions de candidatures de Madame le Maire pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et de Monsieur Samuel PHELIPPOT pour le groupe « *Ensemble pour Landivisiau* »,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

ELIT les membres suivants pour siéger à la Commission de Délégation de Service Public :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Louis SALIOU	Ronan LUNVEN
Jean-Luc MICHEL	Yvon BALANANT
Sébastien JEZEQUEL	Nadine ABAZIOU
Philippe RIVIERE	Julie KERVELLA
Claude ABIVEN	Eliane AUFFRET

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 17 février 2021

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

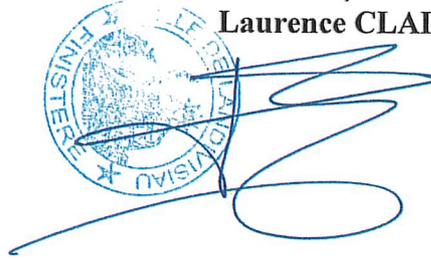
Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le.....**22.FEV. 2021**

Et de la publication, le.....**22.FEV. 2021**

Fait à Landivisiau, le.....**22.FEV. 2021**

Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL



DSP

DONNEES

Nombre de sièges à pourvoir	5	à compléter
	Nombre de voix obtenus	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	22	à compléter
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	4	à compléter
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	3	à compléter
TOTAL SUFFRAGE EXPRIME	29	
Votants	29	à compléter
Abstention	0	à compléter
Nul	0	à compléter

APPLICATION QUOTIENT ELECTORAL

Quotient électoral (suffrage exprimé/nombre de sièges)	5,8
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3,79
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	0,69
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0,52
1ère répartition de sièges	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	0
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0
TOTAL	3
RESTE A POURVOIR	2

APPLICATION AU PLUS FORT RESTE

Nombre de voix obtenues - (nombre de sièges obtenus X Quotient Electoral)

2ème répartition de sièges		
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4,60	1
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	4,00	0
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	3,00	0
TOTAL SIEGES		
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4	
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	0	
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0	
TOTAL	4	
RESTE A POURVOIR	1	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	-1,20	0
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	4,00	1
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	3,00	0
RESTE A POURVOIR	0	

REPARTITION FINALE PAR LISTE

Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	1
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0
TOTAL	5